



Prestation d'action sociale à destination des personnels : pérennisation de l'aide exceptionnelle de Noël

Conseil de gestion 24 septembre 2020

Comité Technique 22 octobre 2020

Conseil d'Administration 27 octobre 2020

- **Contexte :**

- Mise en place fin 2019 d'une aide exceptionnelle sous forme d'un bon d'achat de 100€ à destination des personnels dont le quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 7 000€ (conditions de ressources)
- 106 agents bénéficiaires / 8 dossiers rejetés : démarche individuelle pas de caractère obligatoire (prestation facultative)
- Soutenir les personnels d'AMU les plus fragiles

- **Proposition du Conseil de gestion du 24 septembre 2020:**

- Pérennisation de cette prestation d'action sociale « aide exceptionnelle de fin de d'année »
- Révision du QF de 7 000 à 8 000€
- Soutenable financièrement sur le budget du SCASC